

Recrutement. La traque aux CV bidonnés

La tension sur le marché du travail favorise le «bidonnage» des CV. Les recruteurs vont parfois très loin pour séparer le bon grain de l'ivraie.

Les chasseurs de tête français n'ont pas encore adopté les méthodes de recrutement quasi policières de leurs collègues anglo-saxons, mais certains s'en rapprochent. Pour être sûr de trouver le mouton à cinq pattes recherché par le chef d'entreprise, le recruteur ne se contente pas d'éplucher scrupuleusement le CV et de mettre le postulant sur le gril lors de l'entretien. Il lui arrive parfois d'aller chercher des informations personnelles sur internet.

«Un sport national»

Selon l'étude menée par le cabinet Florian Mantione, plus de 30% des candidats mentent sur leur diplôme, 58% modifient la durée de leurs emplois, 75% exagèrent sur leurs responsabilités. Les plus filous? Les commerciaux arrivent largement en tête, devant les techniciens et les administratifs. A Rennes, Patrick Chedeville, le directeur du cabinet Ceriv, qualifie le bidonnage des CV de «sport national». L'embellissement du document va du simple maquillage du stage en entreprise à la falsification du diplôme. «Les cas sont rares, mais il est aujourd'hui possible d'acheter des faux diplômes sur internet», indique Florian Mantione.

*Pour y voir clair, les recruteurs resserrent leurs moyens de contrôle. Au cabinet rennais **Théodore Search**, spécialisé dans le recrutement des cadres, les chasseurs de tête exigent, lors du premier entretien, une copie du diplôme, le dernier bulletin de salaire ainsi que le certificat de travail dans tous les postes que le candidat a occupés. «Le petit malin qui a triché sur son CV ne viendra pas à l'entretien, commente **Jean-Marie Chassé**, le directeur de **Theodore Search**. Nous sommes présents sur Facebook pour faire connaître nos offres, mais nous n'allons pas faire des recherches sur la vie personnelle des candidats».*

D'autres recruteurs poussent plus loin leurs investigations sur Google, Facebook ou d'autres sites sociaux comme «Les copains d'avant», qui sont des mines d'informations sur les candidats. Thierry Verdier, chasseur de têtes au cabinet 1001 talents, confie qu'«il est plus intéressant d'avoir des références autres que celles fournies par le CV, internet permet de savoir ce que la personne a fait par le passé».

Les dangers d'internet

*Les chasseurs de tête se sont fixé une limite: ne pas rapporter tous les détails de la vie privée des candidats à leurs clients. «En affichant leur vie personnelle sur le net, les gens prennent des risques et ouvrent la porte à des dérives», prévient **Jacques Garancher**, de **Théodore Search**.*

- Yves Drévilion